CNPJ - Commission nationale politique de la jeunesse

Acte de candidature

POUR UNE CANDIDATURE EN DUO

Nous, soussigné.es : .....

et : .....

nous posons notre candidature en duo à l'élection de la CNPJ, pour le mandat 2016 – 2019.

« **Nous nous engageons,** si nous sommes élu.es, et pendant toute la durée du mandat à :

- respecter et appliquer :
  - la Charte de l'APF
  - les orientations politiques du conseil d'administration de l'APF
  - les décisions du conseil d'administration de l'APF
  - le règlement de fonctionnement des commissions nationales
  - la charte d'utilisation des moyens de communication faisant appel aux nouvelles technologies : mails, sites, blogs, forums…
- être motivé.es exclusivement par la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leur famille. La qualité de membre d'une commission est incompatible avec la recherche d'un intérêt personnel, de quelque nature que ce soit. Le cas échéant, informer par écrit le conseil d'administration de l'APF de tout mandat électif politique et se retirer des débats menés par la commission dans lesquels il risque d'y avoir un conflit d'intérêt.
- agir ou parler au nom de la commission à la condition d'avoir été dûment mandaté.es par elle et de lui rendre compte en remplissant les fiches de mission car les actions collectives et individuelles entreprises dans le cadre d'une commission engagent directement l'APF.

Nous attestons jouir du plein exercice de nos droits civils et civiques et avoir pris connaissance de ces obligations que doit respecter tout élu de l'APF. Nous nous engageons en outre à ne porter d'aucune façon préjudice aux intérêts et à l'unité de l'APF par nos actions ou déclarations. **»**

Nous joignons notre déclaration d'intention à cette candidature (voir page 2).

Nom :	**Nom :**
Prénom :	**Prénom :**
N° d'adhérent :	N° d'adhérent :
Date de naissance (*) :	Date de naissance (*) :
Téléphone :	Téléphone :
Adresse mail :	Adresse mail :
Adresse postale :	Adresse postale :
Date et signature :	**Date et signature :**

(*) Avoir moins de 31 ans au 10 mars 2017.

A adresser avant le 10 mars 2017 à votre direction régionale (par mail ou par voie postale) :

- **l'acte de candidature**
- **la déclaration d'intention**
- **un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) pour chacun** : ce document peut être obtenu en quelques jours sur le site du ministère https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20

CNIL: « Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des élections à l'APF. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au comité de pilotage desdites élections.
Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Monsieur le Directeur Général de l'APF - 17 bld Auguste Blanqui, 75013 PARIS

CNPJ - Commission nationale politique de la jeunesse

Déclaration d'intention

POUR UNE CANDIDATURE EN DUO

Votre acte de candidature doit être accompagné de cette déclaration d'intention, afin d'informer les électeurs sur votre candidature.

Votre déclaration d'intention doit comprendre quatre questions :

Nom : **Prénom :**

Nom : **Prénom :**

1. **Vos parcours** (engagement associatif à l'APF ou ailleurs, parcours étudiant ou professionnel…) ; merci de préciser si vous êtes atteint.es de déficience motrice :
   Pour cette question, chaque candidat peut répondre, et a droit à 1.000 signes chacun.

2. **Votre motivation pour intégrer cette commission :**

3. **Que pensez-vous apporter** (en termes de compétences, savoir-faire personnels, disponibilités) ?

4. **Selon vous, dans le cadre de la dynamique jeunesse, quelles sont les actions prioritaires à mener** (en interne comme en externe) ?

Trois consignes importantes pour remplir votre déclaration d'intention :

1. **Nous vous conseillons de remplir directement ces documents sous Word. Documents à télécharger sur le blog démocratie interne (http://electionscd.blogs.apf.asso.fr/).** Si vous remplissez votre déclaration manuscrite sur papier libre, n'oubliez pas d'indiquer le numéro des questions.

2. **Pour chaque question, votre texte ne devra pas dépasser 1.000 signes. Il sera coupé au-delà.**
   Sont considérés comme « signes » toute lettre, ponctuation ou espace.
   Pour obtenir le nombre de signes : sélectionnez votre texte, puis :
   - avec Word 2010 : cliquez sur l'option « statistiques »,
   - avec Word 2003 : cliquez sur "Outils", "Personnaliser", "Statistiques"

3. **Vos écrits seront transmis en l'état. Aucune correction ne sera apportée.**

CNIL: « Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des élections à l'APF. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au comité de pilotage desdites élections.
Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Monsieur le Directeur Général de l'APF - 17 bld Auguste Blanqui, 75013 PARIS